

**COMMUNE DE BETSCHDORF**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers élus : 27  
Conseillers en fonction : 27  
Conseillers présents : 19

***Séance du 2 juin 2025***

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

**Étaient présents** : MM ANDRES Thomas, BUCHY Martial, CHAXEL Frédéric, EGIZII Marc, HOERR Thierry, KOEBEL Jean-Claude, LOGEL Christian, PRINTZ Stéphane, QUENOUILLE Richard, WEISS Adrien

Mesdames GROSSE Sabine, HUMMEL Jeannine, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, REHAIEM Audrey, WOLF Carmen

**Excusé (es)** : Mmes COLSON Caroline, KLIPFEL Aline (pouvoir à Eliane MAURER) M. KLEIBER Jean-Georges (pouvoir à Christian LOGEL)

**Absents** : MM. HEIDEIER Honoré, HOF Jean-Claude, LOHMANN LASCH Florian, Mmes FROMM Carmen, SCHIMPF Fabienne

**Secrétaire de séance** : Richard QUENOUILLE

**Nombre de voix délibératives : 19+2**

◆ ◆ ◆ ◆

**1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2025**

**VU** le Code général des Collectivités territoriales notamment ses articles L.2121-25 et R.2121-11,

**VU** le décret n° 2021-1311 en date du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les Collectivités territoriales et leurs groupements,

Considérant qu'une fois établie, le procès-verbal non définitif est tenu à la disposition des membres du conseil municipal qui peuvent en prendre connaissance quand ils le souhaitent,

Considérant que le procès-verbal de la séance est arrêté à la séance suivante par une mise aux voix pour adoption et intègre les rectifications éventuelles,

Considérant que le procès-verbal du 12 mai 2025 est soumis à approbation du Conseil municipal,

Le Conseil municipal, par un vote **à l'unanimité des voix** approuve le procès-verbal du conseil municipal en date du 12 mai 2025.

## **2) FUSION DES ECOLES MATERNELLES DE BETSCHDORF ET DE SCHWABWILLER AVEC MAINTIEN D'UNE CLASSE DÉPORTÉE**

La natalité est en baisse et le Nord Alsace ne fait pas exception. Selon les prévisions, à la rentrée prochaine 2025-2026, 17 élèves seront inscrits à l'école de Schwabwiller et à la rentrée 2026-2027, en l'absence de naissance en 2024, les effectifs tomberaient à 10 élèves au sein de l'école.

Considérant que trois hypothèses s'offrent aux parents des enfants scolarisés ou prochainement scolarisés à l'école de Schwabwiller :

- Rien ne change et l'école de Schwabwiller reste ouverte avec un risque de fermeture à chaque rentrée scolaire si les effectifs continuent de baisser. Dans cette hypothèse, la directrice de l'école maternelle de Schwabwiller – Mme GEHIN garderait provisoirement son poste au sein de l'école.
- Une fusion des deux écoles (Betschdorf et Schwabwiller) avec maintien d'une classe déportée sur Schwabwiller : dans cette hypothèse, une classe avec tous les niveaux de maternelle reste ouverte sur Schwabwiller (pas de changement pour les élèves qui y sont déjà scolarisés). Une telle situation permettrait de pérenniser le poste d'enseignante de Mme GEHIN sur la Commune.
- Une fusion des écoles sans classe déportée : dans cette hypothèse, tous les enfants scolarisés à Schwabwiller intégreraient l'école de Betschdorf et Schwabwiller fermerait ses portes. Une telle situation permettrait de pérenniser le poste d'enseignante de Mme GEHIN sur la Commune.

Considérant que ces différentes hypothèses ont été présentées aux parents d'élèves de Schwabwiller lors d'une réunion le 19 mai 2025,

Considérant qu'un sondage a été effectué auprès des parents d'élèves de l'école de Schwabwiller mettant en avant les trois hypothèses précitées,

Considérant que les parents d'élèves se sont positionnés majoritairement pour la fusion des deux écoles avec le maintien de la classe déportée sur Schwabwiller,

Considérant que les résultats du sondage ont également été validés en commission scolaire en date du 22 mai 2025,

Le Conseil municipal, par un vote **à l'unanimité des voix**, valide la fusion des écoles maternelles de Betschdorf et de Schwabwiller à compter de la rentrée 2025-2026 et maintient la classe déportée pour les élèves scolarisés ou prochainement scolarisés à Schwabwiller aussi longtemps que les effectifs le permettront. Il autorise en outre à Monsieur le Maire de signer tout document s'y rapportant.

## **3) BUDGET INVESTISSEMENT 2025 : VALIDATION DE DEVIS**

Le Conseil municipal par un vote **à l'unanimité des voix**, valide les devis suivants et permet à Monsieur le Maire de signer tout document s'y rapportant :

- Changement de 28 colonnes de douches à l'Escal et aux vestiaires du stade de football pour un montant de 7443.67€
- Achat d'un compresseur pour 2172€ TTC
- La mise en place de deux arroseurs TORO au stade de football pour 2125.80€ TTC

## **4) CHOIX DE L'ENTREPRISE - MARCHÉ A BONS DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE SUR 3 ANS**

VU la réunion de la Commission d'appel d'offres en date du 2 juin 2025,

Considérant qu'une nouvelle consultation a été lancée en mai dernier pour les travaux courants de voirie et ce, pour 3 ans,

Considérant que deux entreprises ont répondu à la consultation à savoir l'entreprise WILLEM Routes et Travaux Publics et l'entreprise COLAS

Considérant qu'après analyse, l'entreprise WILLEM Routes et Travaux publics a présenté l'offre jugée économiquement la plus avantageuse,

Le Conseil municipal a décidé **à l'unanimité des voix** de confier le marché à bons de commandes pour des travaux courants de voirie sur Betschdorf et ses communes associées à l'entreprise WILLEM Routes et Travaux publics pour 3 ans.

◆◆◆◆

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h50

◆◆◆

Richard QUENOUILLE  
Secrétaire de séance



Adrien WEISS  
Maire



